

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21083- 78EME ANNÉE

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : "L'OBJECTIF DE 1,5°C EST MORT"

"Il n'existe pas de trajectoire crédible pour atteindre 1,5°C" seulement de réchauffement de la Terre et il est urgent de le dire clairement au monde, ont alerté plus d'un millier d'universitaires internationaux dans une lettre ouverte publiée par le collectif Scientist Rebellion.

Les auteurs ont indiqué qu'"il n'est plus défendable de continuer à affirmer publiquement que l'objectif de 1,5°C est encore viable, mais les politiciens, les universitaires de premier plan et le mouvement environnemental persistent à le faire". "En conséquence, les industries polluantes et les décideurs politiques sont involontairement encouragés à résister à une décarbonation rapide".

Le collectif Scientist Rebellion revendique des membres dans 32 pays. Il mène depuis mi-octobre 2022 des actions de désobéissance civile quotidienne principalement en Allemagne.

Vêtus symboliquement de blouses de laboratoire, des militants ont perturbé le Sommet mondial de la Santé à Berlin, bloqué le siège du fonds Black Rock à Munich ou encore occupé un musée de Porsche à Wolfsburg.

La lettre appelle "la communauté des scientifiques travaillant sur tous les aspects du changement climatique à faire une déclaration publique avant la COP27", qui doit se tenir du 6 au 18 novembre en Egypte.

Cette déclaration - si elle est faite - devrait "indiquer clairement qu'il est inéluctable de rater l'objectif de 1,5°C tel qu'énoncé par le Giec (experts climat de l'ONU, ndlr) dans [...] sa dernière



évaluation", qui s'accorde avec l'accord de Paris établissant l'objectif de limiter le réchauffement nettement en dessous de +2°C par rapport à l'ère pré-industrielle, si possible à 1,5°C.

Par la suite, cette déclaration devrait "présenter le défi" de rester bien en dessous de 2°C "en utilisant les hypothèses les plus prudentes sur le potentiel des technologies d'émissions négatives". Cela signifie la capture des gaz à effet de serre, "afin de refléter l'incertitude scientifique sur le sujet et de montrer au public l'ampleur de la réduction des émissions de carbone" nécessaires.

Enfin, ces scientifiques veulent que "les trois piliers de la politique climatique - atténuation, adaptation et compensation - soient efficaces". Concernant les compensations, la lettre table comme exigence que "les nations riches traitent une promesse encore non tenue de fournir 100 milliards de dollars par an pour aider les pays plus

pauvres à faire face au changement climatique", un "point de départ minimum".

Cette lettre ouverte a été signée par "plus de 1.000 universitaires de plus de 40 pays", de divers disciplines (sciences physiques, économies, sciences sociales...), dont "des auteurs du rapport du Giec", a affirmé Scientist Rebellion qui en publie la liste.

VERS UNE HAUSSE DES TEMPÉRATURES DE 2,8°C



"La communauté internationale est loin d'atteindre les objectifs de Paris, qui étaient de maintenir la hausse des température à moins de 1,5°C. Seule une transformation urgente du système peut éviter une catastrophe climatique", a indiqué un rapport de du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a indiqué dans le dernier rapport du PNUE, que *"les recommandations du rapport d'aujourd'hui sont claires"*. Il faut *"mettre fin à notre dépendance aux combustibles fossiles. Éviter de nouvelles infrastructures de combustibles fossiles. Investir massivement dans les énergies renouvelables"*.

Le Rapport sur le déficit d'émissions 2022 – publié par le PNUE met en avant la différence

entre les émissions de gaz à effet de serre prévues en 2030 et celles qui devraient être atteintes pour éviter des catastrophes écologiques sans précédent.

Ce document montre que les engagements nationaux mis à jour depuis la COP26 – qui a eu lieu en 2021 à Glasgow, au Royaume-Uni – n'ont quasiment aucun impact sur les émissions prévues pour 2030.

"Nous sommes loin de l'objectif de l'accord de Paris (COP21), qui consiste à limiter le réchauffement de la planète à un niveau bien inférieur à 2 °C, et de préférence à 1,5 °C. Les politiques actuellement en place laissent présager une hausse des températures de 2,8 °C d'ici la fin du siècle", ont écrit les rapporteurs.

Le rapport *"nous dit en termes scientifiques ce que nous dit la nature depuis le début de l'année à travers des inondations mortelles, des tempêtes et des incendies violents : nous devons cesser de remplir notre atmosphère de gaz à effet de serre, et nous y atteler rapidement", a déclaré Inger Andersen, Directrice exécutive du PNUE.*

Ainsi, seule une transformation urgente du système peut permettre de réaliser les énormes réductions nécessaires pour limiter les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 : 45 % par rapport aux projections basées sur les politiques actuellement en place pour atteindre 1,5°C et 30 % pour 2°C.

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a d'ailleurs indiqué que les concentrations atmosphériques des trois principaux gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane et protoxyde d'azote) ont battu de nouveaux records en 2021.

Selon le Bulletin de l'OMM sur les gaz à effet de serre, *"depuis le début des mesures systématiques, il y a près de 40 ans, jamais la progression annuelle des concentrations de méthane n'a été aussi forte qu'en 2021"*.

Le taux d'accroissement du dioxyde de carbone entre 2020 et 2021 a été supérieur à la moyenne du taux d'accroissement annuel des dix années précédentes.

"Le Bulletin de l'OMM sur les gaz à effet de serre a mis en évidence, une fois de plus, ce formidable défi, qui est aussi une nécessité vitale: nous devons agir de toute urgence pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et empêcher que les températures mondiales n'augmentent encore à l'avenir", a déclaré M. Petteri Taalas, le Secrétaire général de l'OMM.

LE GOUVERNEMENT SE FAIT TAPER SUR LES DOIGTS PAR LA COUR DES COMPTES

Cour des comptes



«La Cour constate une cohérence insuffisante dans l'articulation» des politiques publiques de rénovation énergétique des bâtiments, souligne-t-elle, alors que la Première ministre Élisabeth Borne a promis de se conformer après la publication de la note de référé de la Cour.

La Cour des comptes a publié le 28 octobre une sévère note de référé, datée du 28 juillet, dénonçant la politique du gouvernement en matière de rénovation énergétique des bâtiments. *«La Cour constate une cohérence insuffisante dans l'articulation»* des politiques publiques de rénovation énergétique des bâtiments, a écrit la Cour, dans un texte lu par l'AFP.

Cette dernière a écrit que la notion de rénovation utilisée par le gouvernement est *«imprécise»* et les *«réformes fréquentes»* du secteur n'ont pas permis de clarifier la situation, accentuant le manque de *«lisibilité»* des dispositifs mis en place.

Elle pointe aussi des «incohérences» entre administrations, comme «les règles d'urbanisme» qui a entraîné les services déconcentrés du ministère de la Culture ou de certaines collectivités territoriales à «interdire les travaux de rénovation énergétique dans les centres-villes ou aux abords des monuments historiques».

«Il manque à la politique de rénovation énergétique des bâtiments, un pilotage fort et efficace et un service public de l'accompagnement efficient sur l'ensemble du territoire national», a déploré la Cour.

La Première ministre a répondu aux avis donnés par la Cour, attestant que le resserrement du pilotage effectué depuis janvier avec le lancement d'un service public de la rénovation de l'habitat France Renov', offre selon elle *«une information, un conseil et un accompagnement neutres et indépendants».*

«1800 conseillers France Renov', répartis dans plus de 500 Espaces conseil, accueillent nos concitoyens partout sur le territoire national pour répondre à leurs questions et les aider dans leurs projets», a affirmé Élisabeth Borne.

Pourtant la Cour des comptes a estimé que cette nouvelle entité *«n'a pas encore permis de clarifier les rôles et les missions des différentes structures».*

«Des efforts doivent encore être réalisés afin de poursuivre la simplification du cumul des aides entre elles, et consolider la cohérence du système dans son ensemble autour des aides à l'investissement axées vers les travaux les plus efficaces et privilégiant les ménages les plus modestes», a admit la Première ministre dans sa réponse.

Elle promet le déploiement d'un *«parcours simplifié»* pour fin 2022, permettant de *«coupler le bénéfice de MaPrimeRénov' et l'éco-prêt à taux zéro»* et assure que son gouvernement compte *«aboutir en 2024 sur un système encore plus simple, plus lisible, et qui incite davantage à la réalisation de rénovations énergétiques performantes et globales».*



« GOLÈM-AN GOLÈM... MON KOR ZORDI LÉ AN GOLÈM »

Médam, zé méssyé, la sossyété, koz èk mwin sé koz èk in kouyon é i diskite pa avèk in kouyon, i done ali rézon.

Mézami yèr matin mi ékoute la radio é mi antande dann sak téi doizète in sobatkoz mé fran sh vérité mi panss la tourn an lo d'boudin. Donk néna in madam i di èl lé né la Rényon mé èl i arète an franss. Donk èl i di lo mo « an goulèm » in mo èl téi koné pa mé in moune la di aèl é sa i vé dir avoir son moi.

Mwin la parti rogarde dann diksyonèr Alain Armand épi galman dann somi-lo mo Daniel Honoré é sa téi vé dir :sé d'ète fatigué, avoir mové kor é la di sa i vien la lang malgash é sa i lé sinonime de « *faye* ».

Mwin la panss shakinn i pé done in mo, in sanss li vé mé la pa pou sa ké lo sanss lé partazé par la majorité d'moune mé oila la suite. La suite pou èl sé sa : si mi plass in mo konmsa dann in lantrotien d'anbosh, i anbosh ar pa mwin ...

Alor mwin lé divizé-soi mi ropran lo kozman mwin la marke an-o la, épi mi di "*i disjkite pa èk in kouyon... étsétéra, étsétéra*". Soi mi panss la pèrssone la tête i blok pars sa idépande dann kèl lang mi fé lo lantrotien, é lo nivo

d'lang. Donk si lo légzaminatèr i di amwin koman i lé, sansa koman sa va, m'a réponde li « *bien* », sansa in pé trakassé mé sirman pa « *an golème* » pars lo lantrotien sar gaté dopi an komanssan.

Aprés, la vi i pass pa arienk an lantrotien d'anbosh .Néna in ta sirkonstanss dan la vi é si sé pou prouv lo kréol lé initil dann in lantrotien d'anbosh ébin mon répons sé dann kèl lang, avèk kèl partnèr, dann kèl sirkonstanss. Alor mézami alon ète sèryé si la lang kréol sé in lang nou la fé dopi dé zénéraryon, la pa bézoin gaskone ali mé pou diskité i fo ète sèryé.

In n'ot afèr, kan la madame la di « *angoulème* » lanimatris la panss èl téi rèst Angoulème é èl la domandé koman i lé lo tan laba. Sa la fé rir in pé, mwin pa mé antouléka mi di é mi rodi, noute lang sa sé in n'afèr sèryé é si i koz i fo ète sèryé...

Sof si i vé plézanté mé astèr la nou lé pi dann lo rozistr diskission-déba-sobatkoz, mé dann lo rézistr plézantri.

Alé mé zami, nou va artrouvé pli d'van. Sipétadyé.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433